

L'ENSAP, une offre de la :

Direction Générale des Finances Publiques
Service des Retraites de l'État
10 boulevard Gaston-Doumergue
44964 Nantes cedex 9

VOS BULLETINS DE PAIE

ensap.gouv.fr



Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public

Septembre 2023

QU'EST-CE QUE L'ENSAP ?

L'espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP), est un espace privé et sécurisé, ouvert sur internet, qui vous offre des services personnalisés.

QU'ALLEZ-VOUS Y TROUVER ?

Vous pouvez consulter vos bulletins de paye et vos attestations fiscales. Ces documents sont conservés dans votre espace jusqu'à vos 75 ans.

SUR QUELS SUPPORTS ?

L'ENSAP est optimisé pour tous les types d'équipements (PC, tablette, smartphone).

COMMENT CRÉER VOTRE ESPACE SÉCURISÉ ?

La création de votre espace se fait en quelques clics avec votre numéro de sécurité sociale et au moins une adresse électronique privée ou professionnelle ainsi que les coordonnées du compte bancaire sur lequel est versée votre rémunération ou par « France Connect ».

QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE ?

Une fois votre espace créé, vous retrouvez l'ensemble de vos documents classés par année. A chaque nouveau document, une notification vous est envoyée par mail ; vous pouvez la désactiver dans votre profil.

À savoir

Le décret 2016-1073 du 03 août 2016 (Journal Officiel du 06/08) relatif à la mise en œuvre de l'ENSAP précise dans son article 2 que les documents sont mis à disposition selon des modalités garantissant la sécurité et l'intégrité des données, leur confidentialité et leur accessibilité.

Ainsi, les documents édités par vos soins auront une valeur probante pour vos démarches administratives (constitution d'un dossier de demande de prêt, demande de location de logement, etc.).

Les documents présents dans l'ENSAP sont donc considérés comme des originaux et peuvent être communiqués aux organismes extérieurs.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Ministère de l'Économie et des Finances
Direction Générale des Finances Publiques



ENSAP

Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public

Accueil

Mon profil

MES DOCUMENTS

 Ma rémunération

Ma rémunération

Consultez vos documents de paie et RH

Bulletins et attestations fiscales

Filtrer par type de document

Bulletins

Attestations fiscales

Sélectionner une année

2020

[Attestation fiscale 2020](#)

2020_01_AF_janvier.pdf (PDF, 12 Ko)

[Bulletin Décembre 2020](#)

0 000,00 €
2020_12_BP_decembre.pdf (PDF, 21 Ko)

[Bulletin Novembre 2020](#)

0 000,00 €
2020_11_BP_novembre.pdf (PDF, 25 Ko)

Pour ouvrir ou télécharger le document désiré.

1. Cliquez sur le document désiré.
2. Une fenêtre s'ouvre.
3. Choisissez « ouvrir » ou « enregistrer ».
4. Cliquez sur OK.

Certaines difficultés peuvent être liées à la configuration de votre ordinateur. Certains navigateurs bloquent l'ouverture des fenêtres publicitaires (aussi appelées « pop-up » ou « fenêtres contextuelles »).

1. Vous devez autoriser l'ouverture de ces fenêtres lorsque le navigateur vous le propose en cliquant sur le bandeau d'avertissement qui s'affiche en haut de la page.

2. En cas d'absence de message d'avertissement, vous devez configurer votre navigateur afin qu'il autorise l'ouverture de ces fenêtres, pour le site « ensap.gouv.fr » (dans le menu outil, options ou préférences selon le type de navigateur).

3. Si, malgré ces paramétrages, les documents de paie n'apparaissent pas, il convient de vérifier qu'ils ne sont pas stockés dans un dossier spécifique de téléchargement des documents sur votre ordinateur.